

Tableau des tarifs de la taxe de séjour en Horte et Tardoire

Conformément à l'article 67 de la loi de finances 2015

Catégories d'hébergement	<i>Tarif plancher/plafond</i>	Tarifs appliqués en Horte et Tardoire
Palaces et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	<i>0,65 à 4,00</i>	0,65
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	<i>0,65 à 3,00</i>	0,65
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	<i>0,65 à 2,25</i>	0,65
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	<i>0,50 à 1,50</i>	0,50
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	<i>0,30 à 0,90</i>	0,30
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	<i>0,20 à 0,75</i>	0,20
Hôtels et résidences de tourisme, villages de vacances en attente de classement ou sans classement	<i>0,20 à 0,75</i>	0,20
Meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement	<i>0,20 à 0,75</i>	0,20
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	<i>0,20 à 0,55</i>	0,20
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	<i>0,20</i>	0,20